

La mairie vous informe

→ **Médiathèque de Pluméliau-Bieuzy** : fermeture exceptionnelle de la médiathèque, le **lundi 29 juin** pour travaux.

→ La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera : **Jeudi 2 juillet 2020 - 20h30 Espace Drosera**

Compte tenu des préconisations du Conseil scientifique, le conseil municipal se déroulera en présence **d'un public limité à 70 personnes**.

Un lieu unique pour l'agence postale et la mairie

La municipalité a décidé de centraliser et de mutualiser les services de l'agence postale communale et de la mairie en un lieu unique.

Le terme « agence postale », correspond à l'attribution des services de la Poste à la mairie ce qui permet de proposer une large palette de services à la population.

De ce fait, en accord avec les services de la poste, l'agence postale communale est installée depuis le 18 juin à l'accueil de la mairie.

Des espaces d'attente et des aménagements permettant d'améliorer la confidentialité ont été réalisés, dans le respect des normes d'accessibilité.

Mylène LE MOIGNIC, agent communale, accueille les administrés tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Elle pourra renseigner les administrés, prendre des rendez-vous et répondre à toutes les opérations de l'agence postale.

Cette mutualisation est l'occasion d'élargir l'amplitude d'ouverture au public de la mairie et de créer un service sur rendez-vous pour les opérations « Mairie » spécifiques notamment de 16h à 17h.

L'accueil mairie pourra donc se faire sur rendez-vous, tous les jours, de 16h à 17h et sur des plages horaires définies en journée.

Vous pouvez contacter la mairie au 02 97 51 80 28 ou accueil@plumelieu-bieuzy.bzh pour solliciter un rendez-vous pour les services état-civil, urbanisme, vie associative, jeunesse, finances cimetières...

Une tablette tactile est à la disposition des usagers pour consulter les services de la poste ainsi que les sites des services publics (CAF, CPAM, Pole emploi, Cadastre, Service-public.fr, site de la mairie).

Un service Vie associative, Gestion des cimetières et État civil sera également créé, dans l'ancienne agence postale, pour permettre un accueil différencié et personnalisé des administrés.

Redécouverte des landes du Crano

Ce magnifique et unique site naturel s'étend sur plus de 70 ha sur le versant du Blavet face à Saint-Nicolas-des-Eaux. Vos promenades ne vous laisseront pas indifférents, dépaysement garanti : végétation rare et typique des landes sèches, site immense (le plus grand de Bretagne intérieure), faune rare et discrète, silence et bruits de la nature ! Depuis le remembrement, le site est abandonné petit à petit... Il va falloir le restaurer, le mettre en valeur et le faire (re)découvrir. L'ancienne municipalité de Bieuzy avait préparé le terrain en lançant l'acquisition des parcelles par les partenaires publics (Commune, CMC, Fédération des Chasseurs et Département). Aujourd'hui, un plan de gestion a été défini en collaboration avec Bretagne Vivante. Il sera animé par la Fédération de la Chasse qui vient d'obtenir le financement national exceptionnel de l'Office Français de la Biodiversité.

Un comité de pilotage, composé des acteurs mentionnés et des « utilisateurs » du site, se réunira pendant les trois prochaines années afin de réussir la restauration du site par des travaux d'entretien validés, partagés et respectueux des usages. Les premiers broyages de fougères ont débuté la semaine passée. Nous vous tiendrons informés des prochains travaux qui concerneront probablement les arbres et sapins cet automne. Une réunion publique sera programmée fin septembre.

Si vous avez des documents ou photos qui pourraient nous aider à mieux connaître ces Landes du Crano, leur histoire et leur évolution, n'hésitez pas à les déposer en Mairie à l'attention de Carine Pessiot, adjointe à l'Environnement.

Le clin d'œil de la semaine

« Restez avec un amour qui vous donne des réponses, et non des problèmes, de la sécurité et non de la peur, de la confiance et non des doutes ». De : Paulo Coelho.

INFORMATIONS**Mairie de Pluméliau-Bieuzy et l'agence postale communale**

**4 place du Général de Gaulle
56930 PLUMÉLIAU-BIEUZY**

→ Nouveaux horaires

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h / 13h30 - 16h

Samedi : 8h30 - 12h

Tél : 02.97.51.80.28

accueil@plumelieu-bieuzy.bzh

www.plumelieu-bieuzy.bzh

Départ du courrier tous les jours à 15h et le samedi à 11h

Mairie : accueil uniquement sur RDV de 16h à 17h

Commune déléguée de Bieuzy 21 rue Bonne Fontaine - Bieuzy

Du lundi au vendredi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Tél : 02.97.39.55.76

accueil.bieuzy@plumelieu-bieuzy.bzh

www.plumelieu-bieuzy.bzh

Déchèterie de Centre Morbihan Communauté Kerledorz

Du lundi au samedi :

8h30-12h30 / 14h - 18h

Mardi : Fermée

Tél : 02.97.51.98.35

Déchèterie - Melrand

Lundi et mercredi: 14h - 18h

Samedi : 8h30 - 12h30 et 14h - 18h

Tél : 02.97.28.80.84

Médiathèque de Pluméliau-Bieuzy

19 rue des Combats de Kervernen

Lundi : 14h - 16h

Mercredi : 10h - 18h

Vendredi : 10h - 12h / 16h - 18h

Samedi : 9h30 - 12h30

Tél : 02 97 07 82 20

mediatheque@plumelieu-bieuzy.bzh

Bibliothèque annexe de Bieuzy

21 rue Bonne Fontaine

Mercredi : 10h - 12h30 / 13h - 15h

Samedi : 10h - 12h / 14h - 16h

Tél : 02 97 39 54 96

bieuzy.bibliotheque@plumelieu-bieuzy.bzh

Urgence Médicale

Pompiers : 18 / Samu 56 : 15

Numéro européen : 112

Médecin de garde : 02.97.68.42.42

**Service pharmaceutique : 3237
(pour connaître la pharmacie de garde)**

Les Français(e)s doivent continuer à donner leur sang

Important :

- les personnes qui souhaitent se rendre sur un lieu de collecte fixe ou mobile doivent obligatoirement prendre rdv sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

Si une collecte ne paraît pas sur le site, cela signifie que tous les créneaux de rendez-vous sont pris, auquel cas, choisir un autre lieu.

Les dons seront tout aussi essentiels demain, après-demain et dans les semaines à venir !

- afin d'accueillir les donateurs dans le respect des mesures de sécurité, il est demandé aux donateurs de ne pas venir s'ils présentent des symptômes grippaux, d'être accompagnés de personnes qui ne donneront pas leur sang et de respecter les gestes barrières, ainsi que les consignes transmises sur place, par les personnels de l'EFS.

La prochaine **collecte** aura lieu **le jeudi 2 juillet** à la salle de sports de 15h à 19h.

COVID 19 - Enquête économique - Acte 2

Artisans – commerçants – prestataires de service – professionnels de santé de Pluméliau-Bieuzy

La COVID-19 a fortement perturbé l'activité économique. Nous vous proposons un nouveau questionnaire qui répond à plusieurs objectifs :

- connaître l'impact global de la phase de confinement sur votre entreprise
- disposer de données qui nous permettront d'orienter nos décisions sur l'affectation de la subvention de soutien à l'économie locale votée par le conseil municipal

→ informer Centre Morbihan Communauté des fermetures d'établissements (totales ou partielles). CMC entame une réflexion sur la Redevance d'Enlèvements des Ordures Ménagères des professionnels (REOM). Sans réponse, votre entreprise ne pourra bénéficier des éventuelles décisions spécifiques concernant la facturation 2020.

Nous remercions tous ceux qui ont répondu au questionnaire « COVID-19 – Agir collectivement ». Les réponses obtenues nous confortent dans l'idée d'impulser la création d'une association économique. Nous inviterons l'ensemble des acteurs économiques de la commune à une réunion pour avancer sur ce projet.



Vous remerciant de répondre à l'enquête pour le 26 juin prochain

Si vous avez plusieurs entreprises, merci de répondre à un questionnaire par entreprise.

37^e édition des Journées européennes du patrimoine : « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! » fixée les **19 et 20 septembre 2020**,

Elles illustreront d'une manière conviviale et souvent ludique tout le potentiel du patrimoine en tant qu'outil d'apprentissage et source d'inspiration pour l'avenir. Le temps d'un week-end, partout en France, tous se mobiliseront pour mettre en valeur le patrimoine sous toutes ses formes (matériel, immatériel et naturel).

L'agenda à remplir par les porteurs de projets est d'ores et déjà en ligne et vous pouvez y inscrire, jusqu'au début du mois de septembre, les activités que vous proposerez pour la valorisation des enjeux d'éducation et de transmission de vos pratiques culturelles, inscrites à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel.

Pour s'inscrire dans sa région :

<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/en-pratique/espace-organisateur/participer-a-l-evenement>



En savoir plus sur la 37^e édition :

<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>

Annonces

→ Des lunettes ont été perdues dans le bourg de Pluméliau le jeudi de l'Ascension (rue des Marguerites, rue des Combats de Kervernen, rue de La Paix ou terrain des sports). Plusieurs recherches n'ont rien donné. Contact pour la personne qui les aurait trouvées ou qui les trouvera : tél. 06 14 88 02 88 (ce sont des lunettes de vue qui ne pourront servir qu'à leur propriétaire).

→ Propose emploi de femme de ménage, pour juillet et août, 3 heures par semaine pour entretien courant dans une maison à Saint-Nicolas-des-Eaux. Prendre contact ou laisser un message (même aux heures des repas) au 02 90 09 73 73.

Vie paroissiale

Dimanche 28 juin : Messe à 11h à l'église de Pluméliau

Dates à retenir

Castennec entre Géologie et Histoire : Balade commentée par Le Géologue Ambulant - En juin : le samedi 27. Juillet et août tous les jeudis et dimanches de 14h30 à 16h30. Informations et réservations au 06.23.73.13.83 ou legeologueambulant@gmail.com
Tarifs : adulte : 8 € / 12-17 ans : 3 €

Don du sang : La prochaine **collecte** aura lieu **jeudi 2 juillet** à la salle de sports de 15h à 19h.

Jeudi 6 août : Atelier découverte des plantes sauvages comestibles.

Reconnaissance, utilisations culinaires et médicinales des plantes. Atelier cuisine et partage d'un apéro sauvage. Intervenant : Association « Des graines et des brouettes ».

Animation gratuite et ouverte à tous, sur inscription.

C'est l'été et les vacances arrivent à grands pas

Après une période compliquée, le déconfinement s'annonce total et avec lui, les vols et cambriolages reprennent.

Soyons vigilants !!!

Vous serez nombreux à partir loin de chez vous pour les vacances. Les réflexes d'entraide entre voisins doivent être de vigueur comme par exemple :

- ramasser le courrier dans la boîte aux lettres ;
- ouvrir et Fermer les volets etc.

Il est possible de signaler son absence à la gendarmerie dans le cadre de l'opération " Tranquillité Vacances" (via la brigade numérique ou auprès de votre brigade de gendarmerie).

Projet Vacances « Après le confinement, à nous la liberté »

Après la pause due au confinement, il est l'heure de se retrouver à nouveau et de se rassembler autour de projets communs.

Vous avez envie de sorties, de concerts, de week-ends ou de vacances ? Alors le dispositif Projet Vacances est fait pour vous !

À qui s'adresse-t-il ? À tous les jeunes de 13 à 17 ans de la commune de Pluméliau-Bieuzy. Les jeunes des autres communes peuvent y participer sous certaines conditions.

Où et quand ? Pas de lieu défini, pas d'horaire fixe, bref pas de contraintes ! Des temps de réunion et de montage des projets sont mis en place selon la disponibilité des jeunes tout au long de l'année.

Comment ? Les jeunes forment des groupes selon leurs affinités, ils définissent leur projet, puis ils le présentent à la Commission Affaires Scolaires, Jeunesse et CMJ. Après validation par la Commission, le montage du projet peut commencer et les jeunes seront accompagnés jusqu'à la concrétisation de leur projet. Les projets seront financés, dans la mesure du possible, uniquement par des actions d'autofinancement. Une adhésion au Pôle Éducation Enfance Jeunesse de 10 € par an sera demandée.

Pour participer au dispositif Projet Vacances, il suffit de contacter Sandrine DUPUIS à projet.vacances@plumelieu-bieuzy.bzh

Ensuite, un peu de dynamisme, une bonne dose de motivation, un soupçon de disponibilité et un plein d'idées, et vous voilà acteurs de vos vacances et de vos loisirs !